## Évolution des dépenses d'exploitation pour la période de 12 mois se terminant le 30 septembre 2014 (millions \$)

1	Budget 2013 (alloué par la Régie-décision juillet 2013)		182,7
2	Salaires		0,6 (a)
3	Main d'œuvre imputée aux immobilisations		(1,7) (b)
4	Services professionnels et services externes	<b>1,1</b> (c)	
5	Jetons des administrateurs	(0,3)	
6	Loyers et assurances	(0,2)	
7	Frais de déplacement, de représentation et d'adhésion	(0,6) (d)	
8	Carburant et huiles	(0,2)	
9	Revenus	(0,5)	(0,7)
10	Salaires et frais d'utilisation des services rechargés aux activités non réglementées	(0,5) (e)	
11	Baisse des salaires et avantages sociaux captialisés au Projet Côte - Nord (D-2012- 113) - arrêt du projet en mai 2013	0,8 (f)	
12	Excédent budgétaire sur la coupure - décision CT 2013	(g)	4,3
13	Projection 2013 - 9/3		185,2
14	Salaires		6,7 (h)
15	Main d'œuvre imputée aux immobilisations		(1,8) (i)
16	Avantages sociaux		0,9 (j)
17	Services professionnels et externes	3,2 (k)	
18	Loyer et assurances	0,3	
19	Frais de déplacement, de représentation et d'adhésion	0,8 (1)	
20	Fournitures de bureau	0,3	
21	Carburant et huiles	0,2	
22	Revenus et autres	0,2	
23	Dons et commandites	0,2	5,2
24	Autres frais généraux imputés aux immobilisations	(0,6)	
25	Salaires et frais d'utilisation des services rechargés aux activités non réglementées	(1,0) (m)	
26	Baisse des salaires et avantages sociaux captialisés au Projet Côte - Nord (D-2012- 113) - arrêt du projet en mai 2013	0,9 (n)	
27	Excédent budgétaire sur la coupure - décision CT 2013	1,0 (o)	0,3
28	Budget 2014		196,5

Original : 2013.10.03 Révisé : 2014.01.30

## **BUDGET DE L'ANNÉE 2014**

Le budget des dépenses d'exploitation de 2014 est en hausse de 13,8 M\$ ou 7,6 % par rapport au budget autorisé 2013, considérant la réduction de 5,0 M\$ à la suite à la décision D-2013-106. Cette réduction a été entièrement reflétée dans la catégorie « autres dépenses d'exploitation » du budget 2013. Au moment de la préparation du dossier tarifaire 2014, Gaz Métro estime être en mesure de ne réaliser que 2,5 M\$ d'économie, équivalent à 50 % de la réduction demandée de 5,0 M\$. Gaz Métro anticipe donc terminer l'exercice financier 2013, avec un niveau de dépenses d'exploitation de 185,2 M\$, tel que présenté à la projection 2013. Ainsi, le budget des dépenses d'exploitation de 2014 est en hausse de 11,3 M\$ ou 6,1 % par rapport à la projection 2013. Cette hausse, nette de l'effet des réallocations qui apparaissent à la pièce Gaz Métro-11, document 14, p.1, lignes 55 à 61, se répartit en masse salariale, 3,9 M\$ (h+i+m), avantages sociaux, 0,9 M\$ (j) et autres dépenses d'exploitation, 6,5 M\$ (11,3 M\$ - 3,9 M\$ - 0,9 M\$). Gaz Métro a toujours comme objectif le maintien d'un réseau fiable et sécuritaire, l'excellence de son service à la clientèle et la sécurité de son personnel. De plus, elle désire développer les opportunités de développement durable qui se présentent à elle. La hausse des dépenses d'exploitation 2014 reflète cette volonté et s'explique par les éléments qui suivent.

En 2013, le niveau projeté des activités capitalisables dépassera le budget 2013 de 1,7 M\$ (b), nécessitant pour sa réalisation, une sollicitation accrue des ressources internes de 0,6 M\$ (a) en salaires. Cette augmentation est constituée d'une hausse du temps supplémentaire de 3,6 M\$ atténuée par une économie de salaires reliée au Projet Côte Nord et aux postes vacants. En 2014, la hausse des salaires de 6,7 M\$ (h) par rapport à la projection 2013 s'explique comme suit :

Total	6,7 M\$
Projet Côte-Nord	(0,5)M\$
Programme de sceaux	0,9 M\$
Projet de signalisation MTQ	1,1 M\$
Cohorte 2014 (4 postes vacants en 2013)	0,4 M\$
Ajout de nouveaux postes net de la réduction corporative liée au mouvement de personnel	1,7 M\$
Inflation des salaires (2,7%)	3,1 M\$

Cette hausse de la masse salariale tient compte d'une réduction corporative de 2,2 M\$ (excluant avantages sociaux) liée au délai de comblement des postes vacants en cours d'exercice. Cette réduction corporative a été intégrée au budget 2014, à la suite des commentaires formulés par la Régie dans sa décision D-2013-106 à l'égard des économies liées aux postes vacants réalisés année après année, qui n'étaient pas considérés lors de l'établissement du budget des dépenses d'exploitation. Par ailleurs, Gaz Métro a évalué le temps supplémentaire de 2014 sur la base de la projection de 2013, reflétant la tendance des dernières années. Ainsi, ces deux composantes de la masse salariale reflèteront, en 2014, les résultats réels constatés au cours de la dernière année.

La progression de la masse salariale est partiellement compensée par une capitalisation de la main-d'œuvre supérieure de 1,8 M\$ (i). Comme le taux de capitalisation de 2014 reflète le taux de la projection de 2013, la hausse de la main d'œuvre imputée aux immobilisations s'explique par l'inflation de la masse salariale ainsi que par l'ajout de nouveaux postes.

La mise à niveau des dépenses reliées aux régimes de retraite factorisée au budget 2013 permet de limiter l'augmentation des avantages sociaux à 2,2 M\$. Considérant la réduction corporative liée au mouvement de personnel, cette augmentation des avantages sociaux n'est que de 0,9 M\$ (j). Il est à noter qu'à la suite de la mise à jour du rapport actuariel des régimes de retraite de Gaz Métro, un remboursement des lettres de crédit de 2,7 M\$ est anticipé (Gaz Métro-11, Document 18, I.16) pour l'exercice 2013, tel que prévu à la réponse de la question 3,4 de Gaz Métro-18, Document 11 du dossier R-3809-2012.

En 2013, des économies de 0,6 M\$ (d) sont anticipées au niveau des frais de déplacements, de représentation et d'adhésion auprès d'organismes professionnels découlant notamment des postes demeurés vacants ou des déplacements (congrès, formations, etc.) qui ne se sont pas concrétisés durant l'exercice. Par ailleurs, en 2014, l'enveloppe budgétaire des frais de représentation est à un niveau comparable à celle prévue au budget 2013 ce qui représente une hausse de 0,8 M\$ par rapport à la projection 2013 (l). Le maintien de cette enveloppe découle de l'augmentation du nombre d'employés, ainsi que de la hausse des activités en support à la campagne de positionnement qui amène Gaz Métro à adhérer à différentes associations, qui agissent comme agent d'influence auprès des clients et du public en général, et à participer activement à leurs activités.

- Les projets nécessitant des services professionnels et externes ont été nombreux en 2013:
- 2 ainsi, un dépassement de 1,1 M\$ (c) est anticipé à la projection 2013 par rapport au budget
- 3 2013 qui s'explique essentiellement par la campagne de positionnement qui n'avait pas été
- 4 prévue au budget 2013. En 2014, plusieurs dossiers, tels que le taux de rendement 2015, le
- 5 dossier lié aux enjeux d'approvisionnement auprès de TCPL, les enjeux de saturation du
- 6 réseau, les activités liées au projet Cross Bore et autres projets de l'exploitation, se traduisent
- 7 par des besoins supplémentaires de 3,2 M\$ (k).
- 8 En 2013, la recharge aux activités non réglementées a été revue à la hausse de 0,5 M\$ (e) par
- 9 rapport à ce qui avait été prévu au budget 2013. Cette réévaluation de la recharge intègre le
- 10 coût des services de support dont les activités non réglementées bénéficient, tel que demandé
- par la Régie dans la décision D-2013-106<sup>1</sup>. Pour 2014, l'actualisation du coût des services de
- support aux ANR, tel que demandé par la Régie, et la mise à jour de l'analyse d'allocation du
- 13 temps consacré aux ANR par des employés se traduit par une augmentation de la recharge aux
- 14 ANR de 1,0 M\$ (m).
- L'arrêt du projet de la Côte Nord en mars 2013, se traduit par un niveau de capitalisation qui
- passe de 1,7 M\$ au budget original 2013 à 0,9 M\$ à la projection 2013, ce qui occasionne une
- 17 réduction de 0,8 M\$ (f) des salaires et avantages sociaux capitalisés au projet au cours de
- 18 l'exercice 2013. Conséquemment, le budget 2014 ne prévoyant aucune dépense à capitaliser
- au projet, on constate une baisse de 0,9 M\$ (n), par rapport à la projection 2013. Cette baisse
- 20 est donc équivalente au niveau de capitalisation prévu à la projection 2013.
- 21 Par ailleurs, à la projection 2013, Gaz Métro présente une réduction non attribuée à un secteur
- de 1 M\$ (Gaz Métro-11, doc. 14, p. 1, l. 61, col. 5) à titre de réduction générale des dépenses
- 23 (correspondant principalement aux postes qui resteront vacants d'ici la fin de l'exercice 2013).
- 24 Cette réduction générale, comparativement à celle de 5,0 M\$ (Gaz Métro-11, doc. 14, p. 1, l.
- 25 61, col. 3) prévue au budget 2013, découlant de la décision de la Régie D-2013-106,
- occasionne une hausse de 4,0 M\$ (q).
- 27 Il est toutefois important de préciser qu'au terme de l'exercice de la projection 2013 par les
- différents secteurs de l'organisation, Gaz Métro a été en mesure d'identifier et de répartir aux
- 29 différents secteurs une économie additionnelle de 1,5 M\$. Par conséquent, puisqu'une

Original: 2013.10.03

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> D-2013-106-paragraphe 219

- réduction totale de 2,5 M\$ a été identifiée à la projection 2013 par rapport au budget 2013
- 2 (1 M\$ de réduction générale des dépenses et 1,5 M\$ de réduction des dépenses répartie dans
- 3 les différents secteurs), Gaz Métro ne croit pas être en mesure de dégager l'économie de
- 4 2,5 M\$ manquant pour atteindre le budget autorisé par la Régie de 182,7 M\$.
- 5 Finalement, la hausse de 1,0 M\$ (o) reflète le fait qu'aucune réduction générale des dépenses
- 6 ne soit prévue en 2014 (Gaz Métro-11, doc. 14, p. 1, l. 61, col. 1).

## **JUSTIFICATION BUDGET ÉNERGIES NOUVELLES - 14087**

Les activités supportées par le centre de coût 14087 (note : le vocable « Énergies Nouvelles » est simplement le nom historique du centre de coût 14087) pour la portion assumée par l'activité réglementée de Gaz Métro (nommé ci-après 14087--daQ) regroupent l'ensemble des activités liées au service des clients actuels, potentiels et futurs du tarif de Réception, un tarif approuvé par la Régie de l'énergie, ainsi qu'à l'évaluation de nouvelles sources d'approvisionnement en gaz naturel et à la vigie liée aux nouvelles technologies et applications concurrentes ou complémentaires à la distribution du gaz naturel par canalisation. Le travail lié aux enjeux constants d'interchangeabilité du gaz naturel est un bon exemple du travail de cette équipe. L'équipe liée au centre de coût 14087 est constituée d'un gestionnaire, de deux cadres spécialisés et d'un stagiaire d'été. Le gestionnaire consacre 25 % de son temps à la supervision de cette équipe, le reste de son temps étant consacré à la supervision d'une autre équipe qui est dédiée à des activités de développement non réglementées.

- En ce qui concerne le tarif de réception, l'équipe liée au centre de coût 14087-daQ se concentre sur les activités en aval du point d'injection du gaz naturel. Toutes les tâches reliées aux ventes, à la représentation, au marketing, à l'ingénierie et qui sont attribuables à la desserte des clients actuels et potentiels du tarif de Réception, tels que les municipalités et les producteurs de biométhane, sont effectuées par l'équipe en question et liées au centre de coût 14087-daQ. Suivant la décision de la Régie dans le dossier Biométhane, aucune tâche attribuée à la daQ n'est liée aux activités de traitement du biométhane et n'a été prévue au budget de l'exercice 2014.
- C'est donc par souci d'efficience et d'optimisation de l'organisation du travail que Gaz Métro a créé le centre de coût 14087, regroupant les activités multidisciplinaires reliées à la desserte des clients potentiels du tarif de Réception, aux nouvelles sources d'approvisionnement et à la vigie des technologies concurrentes ou complémentaires. En résumé, les responsabilités assurées par l'équipe liée à ce centre de coût sont multiples et touchent principalement les éléments suivants :
  - Assurer l'expertise nécessaire afin de permettre l'injection sécuritaire de sources alternatives de gaz naturel (ex. gaz de shale) et gaz naturel renouvelable dans le réseau;
  - Analyse de localisation réseau, connexion, types de raccordement;

- 1 Tracé de la conduite d'injection, appareils de contrôle de la qualité du gaz;
- Assurer la représentation auprès des partenaires commerciaux (villes, sites
   d'enfouissement, etc.);
- Assurer la représentation sur des comités (norme BNQ, CGA, etc.);
  - Assurer une vigie des nouvelles technologies pour comprendre le marché et pour déceler les clients futurs du tarif de réception, les nouvelles sources d'approvisionnement et les nouvelles technologies concurrentes ou complémentaires.

Dit autrement, le but des activités liées au centre de coût 14087-daQ est ainsi de tenter de faire croître les volumes de gaz naturel distribué par Gaz Métro ou de protéger les volumes existants face à des menaces externes. Il s'agit de générer de la valeur pour la clientèle de Gaz Métro par l'accompagnement des clients actuels, potentiels et futurs du tarif de réception et par la vigie des nouvelles technologies ou applications concurrentes ou complémentaires qui peuvent entrer en compétition avec la desserte de gaz naturel par canalisation (ex. biogaz ou gaz porté hors réseau). Les activités liées à ce centre de coût sont donc similaires à certaines activités effectuées par d'autres équipes de la daQ et entièrement focalisées sur les activités réglementées.

Le budget d'opération 2014 du centre de coût 14087-daQ totalise 565 881 \$ et se détaille comme suit :

	Budget d'opération total	Portion daQ	Portion ANR			
Salaires	306 487\$	224 431\$	82 056\$			
Avantages sociaux	180 214\$	131 965\$	48 249\$			
Dépenses d'opérations	296 740\$	209 485\$	87 255\$			
Total	783 441\$	565 881	217 560			

- 19 Les montants prévus au budget 2014 pour les salaires et avantages sociaux représentent 25 %
- 20 de la rémunération du gestionnaire et 100 % de celle des deux cadres et du stagiaire.
- 21 Les dépenses d'opérations de 209 485 \$ sont constituées de :

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

1 services professionnels (156 000 \$) essentiellement liés à l'embauche d'experts dans 2 l'analyse et la préparation de projets liés à la réception de gaz naturel au Québec 3 (ingénieurs, experts techniques, experts renouvelable, avocats) pour la portion des 4 activités en aval du point d'injection;

5 6

7

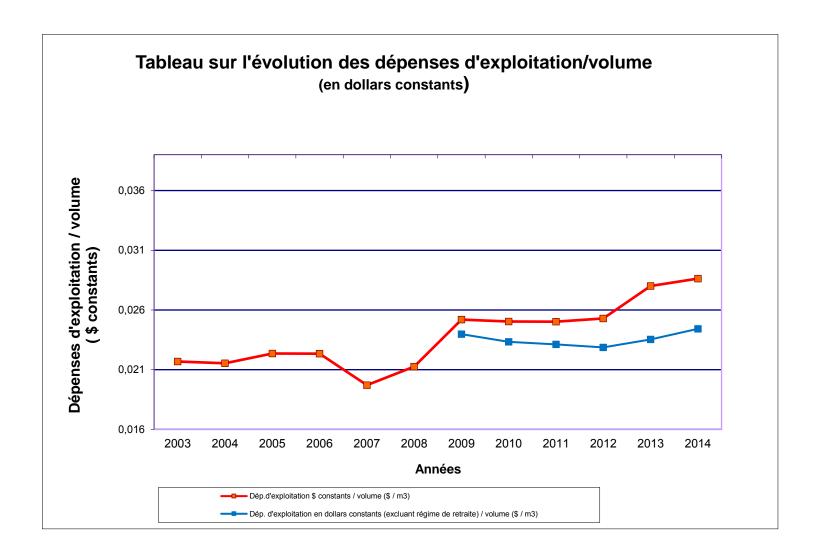
11

- dépenses d'opération (53 485 \$) pour les frais liés aux déplacements, repas, représentations, hébergement, frais d'inscription, frais de formation, commandite et frais d'adhésion de l'équipe.
- 8 La portion daQ des salaires et dépenses d'opération de l'équipe a été estimée en fonction des 9 projets prévus pour l'exercice 2013-2014. Comme il a été décrit dans la pièce Gaz Métro-12. 10 Document 17 du dossier R-3809-2012, cette évaluation sera revue en cours d'exercice et au rapport annuel, de façon à refléter le coût réel des services daQ offerts par cette équipe et ceux 12 offerts aux activités ANR le cas échéant.

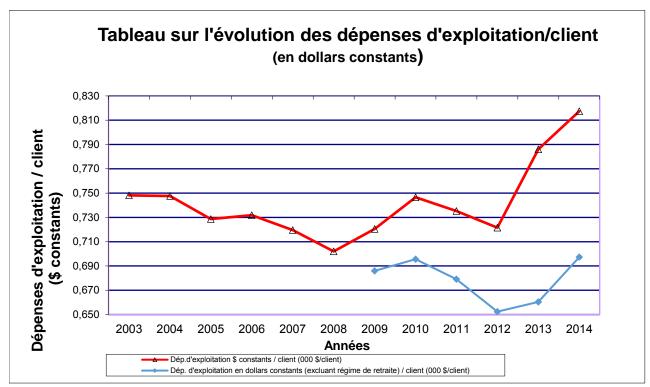
## Tableau sur l'évolution des dépenses d'exploitation pour les années financières se terminant le 30 septembre

1 Description		RÉEL BUDGET BUDGET									BUDGET		
2 3		<b>2003</b> 1	<b>2004</b> 2	<b>2005</b> 3	<b>2006</b> <sup>4</sup>	<b>2007</b> 5	<b>2008</b> 6	<b>2009</b> 7	<b>2010</b> 8	<b>2011</b> 9	<b>2012</b> 10	<b>2013</b> 11	<b>2014</b> 12
5 Dépenses d'exploitation en dollars courants	(000 \$)	115 104	119 774	123 510	130 129	132 363	135 619	142 803	152 384	156 992	161 115	182 680	196 521 <sup>(1)</sup>
7 Dépenses d'exploitation en dollars courants 8 (excluant régime de retraite)								135 947	141 978	145 008	145 692	153 474	167 639
10 Inflation - Québec 11 Inflation cumulative (2003 = 100 %)		100,0%	1,6% 101,6%	2,4% 104,0%	2,0% 106,1%	1,3% 107,5%	2,3% 109,9%	0,6% 110,5%	1,3% 111,9%	2,6% 114,9%	2,4% 117,6%	2,1% 120,1%	1,9% 122,4%
13 Dépenses d'exploitation en dollars constants	(000 \$)	115 104	117 911	118 716	122 626	123 154	123 371	129 196	136 121	136 645	136 947	152 083	160 555
15 Dépenses d'exploitation en dollars constants (excluant régime de retraite) 16	(000 \$)							122 993	126 826	126 214	123 837	127 768	136 959
17 18 Volume de vente normalisé	10 <sup>6</sup> m <sup>3</sup> @ 37,89	5 308	5 476	5 310	5 490	6 250	5 805	5 130	5 437	5 461	5 416	5 431	5 609 (2)
20 Dép.d'exploitation \$ courants / volume	(\$ / m <sup>3</sup> )	0,022	0,022	0,023	0,024	0,021	0,023	0,028	0,028	0,029	0,030	0,034	0,035
22 Dép.d'exploitation \$ constants / volume 23	(\$ / m <sup>3</sup> )	0,022	0,022	0,022	0,022	0,020	0,021	0,025	0,025	0,025	0,025	0,028	0,029
24 Dép. d'exploitation en dollars constants (excluant régime de retaite) / volume	(\$ / m <sup>3</sup> )							0,024	0,023	0,023	0,023	0,024	0,024
26 27 Nombre de clients au 30 septembre	Nombre	153 842	157 718	162 936	167 561	171 152	175 741	179 311	182 328	185 848	189 812	193 467	196 426
28 29 Dép.d'exploitation \$ courants / client	(000 \$/client)	0,748	0,759	0,758	0,777	0,773	0,772	0,796	0,836	0,845	0,849	0,944	1,000
31 Dép.d'exploitation \$ constants / client	(000 \$/client)	0,748	0,748	0,729	0,732	0,720	0,702	0,721	0,747	0,735	0,721	0,786	0,817
32 33 Dép. d'exploitation en dollars constants (excluant régime de retraite) / client	(000 \$/client)							0,686	0,696	0,679	0,652	0,660	0,697

<sup>(1)</sup> Gaz Métro - 12, doc. 12, p.1 (2) Gaz Métro - 12, doc. 5, col. 3, l. 40



Original : 2013.10.03 Révisé : 2014.01.30



Original : 2013.10.03 Révisé : 2014.01.30